

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Avec l'arrivée du printemps

**Retour à la collecte du bac brun à chaque semaine
à compter du 5 avril**

(Beauharnois – Le 23 mars 2021) À compter du 5 avril prochain, et ce, jusqu'à la fin de novembre, les citoyens de tous les secteurs de toutes les municipalités sont invités à placer leur bac brun en bordure de rue chaque semaine, en raison du retour de la collecte des matières organiques à une fréquence hebdomadaire.

À cet effet, les citoyens sont invités à consulter leur calendrier municipal pour connaître les dates et les jours de collecte des bacs.

- **Surplus acceptés aux côtés du bac brun en tout temps et consignes à respecter –**

On rappelle également que l'on peut profiter chaque semaine de la collecte des matières organiques afin de déposer ses surplus de résidus verts et de feuilles. Pour ce faire, le bac brun doit obligatoirement être placé en bordure de rue et le citoyen doit déposer ses surplus dans les contenants suivants :

- Sacs en papier (sans attache, sans bande autocollante ou sans élastique);
- Poubelles fermées et étanches (maximum 100 litres) sur lesquelles vous avez inscrit un "V";
- Bacs roulants sur lesquels vous avez inscrit un "V"

Il n'y a pas de limite de contenants supplémentaires acceptés à côté du bac brun, tant qu'il s'agit de contenants conformes. Le bac brun et les contenants de surplus de résidus verts doivent être placés en bordure de rue avant 7h le matin de la collecte.

Veillez noter qu'afin d'assurer la qualité du compost, les feuilles et les résidus de jardin mis dans des sacs de plastique **ne seront pas ramassés**.

Les branches de plus d'un centimètre de diamètre et les ballots de branches ne seront pas ramassés lors de la collecte du bac brun. Vous devez aller les porter à votre écocentre ou vérifiez auprès de votre municipalité si une collecte spéciale de branches est offerte.

La MRC vous rappelle l'importance de participer à la collecte des résidus organiques, étant donné que celles-ci représentent près de 50% du poids de nos déchets.

Pour en savoir davantage à ce sujet, nous vous invitons à consulter le site jlefait.com ou la page Facebook **J'le fais**. Vous pouvez aussi composer le 450-225-5055 ou écrire à environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com.

MRC de Beauharnois-Salaberry

– 30 –

Source et informations : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Téléphone : 450 225-0870, poste 226
Télécopieur : 450 225-0872
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com